



Service d'accompagnement dans l'utilisation des outils carbone et GES en exploitation forestière certifiée PAFC BC

Concept note

REFERENCE
2021-023-F

DATE
Novembre 2022





PRÉSERVER | OPTIMISER | VALORISER

78, la Canebière
13001 Marseille

+33 (0)491 941 539
france@terea.net

Service d'accompagnement dans l'utilisation des outils carbone et GES en exploitation forestière certifiée PAFC BC

Concept note

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| 1. CONTEXTE ET ENJEUX | 4 |
| 2. OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT | 5 |
| 2.1. Périmètre et cibles du programme | 5 |
| 2.2. Perspective de poursuite du projet | 6 |
| 3. ORGANISATION | 6 |
| 4. DUREE ET BUDGET | 6 |

1. CONTEXTE ET ENJEUX

Les questions climatiques sont aujourd'hui au cœur de l'actualité mondiale et sont devenues un enjeu prioritaire des actions planétaires à mener.

Comme le montrent les derniers rapports du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), des augmentations de températures trop importantes entraîneraient des conséquences néfastes pour les écosystèmes mondiaux et pour la vie en général. Le GIEC enjoint les décideurs politiques à tenir les objectifs définis par les accords de Paris pour limiter le réchauffement climatique à +1,5 °C dans les trois ans à venir afin d'éviter un bilan trop critique.

Face à la dynamique du changement climatique, les forêts sont des alliés de poids car elles absorbent et séquestrent environ un quart du dioxyde de carbone (CO₂), principal gaz à effet de serre (GES), émis sur Terre. Le carbone, composant du CO₂, est en effet, capturé par photosynthèse et stocké dans le bois, la matière vivante et les sols. Or, près d'un tiers de la planète est recouvert par la forêt et notamment par les forêts tropicales qui représentent près de la moitié celles-ci.

Ainsi, il existe trois grands bassins forestiers tropicaux : le bassin Amazonien (Amérique du Sud), l'Asie du Sud-Est et le bassin du Congo (Afrique Centrale). Aujourd'hui, seul le dernier est un puits de carbone, c'est-à-dire qu'il séquestre plus de CO₂ qu'il n'en émet. Ceci est possible grâce aux actions de conservations et de gestion durable qui y sont menées vis-à-vis des schémas de déforestation et d'incendies beaucoup plus ancrées chez les deux premiers.

Ce massif présente donc des enjeux primordiaux pour la lutte contre le changement climatique et la gestion durable de ces forêts est donc un impératif. Deux grands standards certifient aujourd'hui les modes d'exploitation durable des entreprises qui ont en concession, une partie de ces forêts.

Tout récemment, le standard PEFC a intégré cette dimension carbone/GES, en créant un nouveau standard intitulé PAFC Bassin du Congo, développé à l'échelle de la région forestière du Bassin du Congo et validé par le forum PAFC au dernier trimestre 2020. Ce standard, reconnu par le PEFC Council en décembre 2021, contient deux nouvelles exigences liées aux enjeux climatiques actuels :

- L'intégration d'un bilan des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES) liées aux activités de l'exploitant forestier (exigence 7.3.1) ;
- L'intégration d'une cartographie des stocks de carbone (exigence 7.3.2).

A travers le PPECF, TERE A a bénéficié d'un contrat d'étude, permettant d'aider les entreprises forestières de la sous-région à répondre à ces exigences, en développant des outils spécifiques.

Ainsi, deux outils opérationnels (un pour chaque exigence) ont été développés. Ils se veulent réellement adaptés aux activités de l'exploitation forestière dans le bassin du Congo, autant dans ses spécificités techniques que dans ses contraintes de gestion d'entreprise certifiée.

Le premier outil est un calculateur au format Excel (cf. pièce jointe <PPECF_C235_OutilGESVF>, permettant de faire annuellement un bilan comparatif des émissions de GES, le second une méthodologie pour élaborer la cartographie des stocks de carbone (cf. pièce jointe PPECF_C235_Methodologie-cartographie_Carbone_aérien). Avec ces outils, les entreprises forestières du bassin du Congo devraient être en mesure :

- D'établir une cartographie de leurs stocks de carbone aériens estimés de l'Unité Forestière de Gestion (non exhaustif mais adapté au contexte et objectifs opérationnels de l'outil) ;
- D'identifier quantitativement les stocks de carbone particulièrement importants ;

- D'établir une quantification annuelle des émissions de GES, liées à leurs activités d'exploitation forestière et de transformation, et d'en faire le monitoring en vue d'identifier et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation appropriées.

Ces outils ayant été validés par le PPECF et le PEFC pour utilisation par les entreprises, ces dernières auront besoin d'un accompagnement par TERA pour faciliter leur prise en main et mise en application. La notice en pièce jointe <PPECF_C235_Notice_Outil_GES> démontre à suffisance que l'outil n'est pas simple à maîtriser.

2. OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'objectif général de l'accompagnement proposé concerne la prise en main, la mise en application, et le suivi/formation à l'utilisation des deux outils produits pour répondre aux exigences de la certification PAFC. Cet appui permettra, par ailleurs, de recenser les points faibles des outils et de les améliorer. Il a ainsi été décidé par la Commission carbone et biodiversité de l'ATIBT, en concertation avec le PPECF et le PEFC, que TERA, devrait mettre à disposition des entreprises forestières certifiées, une « Hotline » permettant de les appuyer dans l'utilisation des deux outils, en vue de les aider à maintenir leur certification PAFC. Ainsi, les utilisateurs nécessitant une aide, pour la bonne utilisation des outils pourront contacter directement TERA qui les aidera à collecter les données, les ordonnancer et interpréter leurs résultats.

2.1. Périmètre et cibles du programme

Le périmètre cible de l'appui proposé correspond au rayon d'action du PPECF et celle du champ d'application de la certification PAFC BC, soit le Cameroun, le Gabon et le Congo. Il est à noter que certains pays sont plus avancés que d'autres dans le processus de la certification forestière. Au sein de chaque pays, toutes les entreprises d'exploitation n'en sont pas non plus au même stade d'avancement. Néanmoins, TERA estime qu'aucune entreprise ne doit être mise à l'écart dans l'accompagnement proposé. La « Hotline » vise donc à fournir des conseils sur les deux outils pour que les entreprises puissent facilement se les approprier, quelle que soit leur situation, étant déjà certifiée ou étant seulement encore, dans une démarche de certification.

Ces outils seront normalement utilisés et remplis par :

- le personnel encadrant des entreprises forestières et les Responsables Certification ;
- le personnel directement lié au processus de la certification, à savoir :
 - Responsables Hygiène Sécurité Environnement (HSE) ;
 - Responsables du contrôle des normes de travail ;
 - Responsables Cartographie et Traçabilité ;
 - Etc..

TERA sera donc en contact direct avec ces référents par entreprises pour les accompagner, répondre à leurs questions et les aider dans l'interprétation de leurs résultats.

A noter que ces deux outils pourraient être utilisés pour répondre aux exigences de monitoring écosystémique du standard FSC-FM.

2.2. Perspective de poursuite du projet

La « Hotline » liée à ces deux outils et les échanges liés à l'accompagnement, vise le résultat que les entreprises bénéficiaires, au terme d'un certain temps, seront autonomes dans la prise en main des outils. Toutefois, au vu des écarts importants entre les entreprises forestières de la sous-région, les experts TERA supposent que :

- Certaines entreprises pourront présenter des difficultés persistantes d'appropriation et d'exécution de ces outils ;
- D'autres entreprises pourront évoluer rapidement et vouloir aller plus loin dans la mise en œuvre du contenu de ces outils.

Dans un cas comme dans l'autre, pour permettre à l'entreprise de bénéficier pleinement du contenu de ces outils, notamment dans les résultats obtenus, TERA souhaite proposer qu'il soit possible d'envisager à terme et à large échelle, la compilation de données dans le but de les capitaliser, sous condition de confidentialité, dans l'objectif d'en faire ressortir une valeur de référence en termes d'émissions de GES pour le secteur forestier et des stocks de carbone, sur lesquelles les entreprises puissent se comparer par rapport à une valeur moyenne. Ce projet ferait l'objet d'un éventuel nouveau contrat avec le PPECF.

3. ORGANISATION

Ce service de « Hotline » sera proposé par le biais de la Commission Carbone et Biodiversité de l'ATIBT car la certification et l'accompagnement des entreprises forestières s'inscrit dans l'objectif de l'association de développer des services à ses membres. Cependant, TERA étant à la fois concepteur des outils et co-président/secrétaire de cette commission, l'entièreté des services de conseils et d'accompagnement seront disposés sous la responsabilité directe de TERA.

Ainsi, TERA sera contacté par e-mail par les entreprises et la plate-forme Zoom sera utilisée pour les appuis.

Un forfait de 24h d'accompagnement (mails, appels téléphoniques, visio-conférences, comptes-rendus) sera alloué par entreprise pouvant justifier de son engagement vers la certification PAFC. L'autorisation d'accès à la Hotline sera donnée par le PPECF, sur demande de TERA.

TERA décomptera les heures d'appui dispensées à chaque entreprise. Des appuis pourront regrouper plusieurs entreprises en même temps. Le temps consommé sera alors mutualisé entre un panel d'entreprises, ce qui optimisera l'appui de la Hotline.

4. DUREE ET BUDGET

Ce service de « Hotline » aux entreprises sera ouvert sur une durée d'un an renouvelable en fonction de son utilisation par les entreprises.

Un pool de 10 entreprises est visé dans un premier temps.

Avec une utilisation moyenne de 22,5h par entreprise, le budget alloué à la hotline sera :

10 entreprises x 22,5 h d'appui x 90 €/h = 20.000 €.